



**MINISTÈRE
DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat
général**

POLITIQUE BUDGÉTAIRE ET GESTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DES DOUANES

(Direction générale des douanes et droits indirects, 1882-1981)

Répertoire méthodique détaillé

établi par Françoise Pareja

1ère édition électronique

Centre des archives économiques et financières
Savigny-le-Temple

2023

Cet instrument de recherche a été rédigé avec un logiciel de traitement de texte.
Il est en français.
Conforme à la norme ISAD(G) et aux règles d'application de la DTD EAD
(version 2002).

Sommaire

Programmation budgétaire.....	7
Comptabilités analytique, de programme et de gestion.....	7
Équipement et fourniture de matériels.....	8
Lutte contre la fraude.....	9

Référence

B-0064500/1 - B-0064516/1

Niveau de description

Dossier

Intitulé

Politique budgétaire et gestion des dépenses de fonctionnement des douanes.

Dates extrêmes

1882-1985

Noms des principaux producteurs

Direction générale des douanes et droits indirects, bureau B3 (équipement, affaires immobilières).

Importance matérielle

17 boîtes, soit 1,74 mètres linéaires.

Langue des documents

Français

Institution responsable de l'accès intellectuel

Service des archives économiques et financières.

Localisation physique

Savigny-le-Temple (77).

Conditions d'accès

Communicabilité selon les articles L.213-1 à L.213-6 du Code du patrimoine.

Conditions d'utilisation

La reproduction de ces documents est soumise au règlement intérieur de la salle de lecture du Service des archives économiques et financières.

Modalités d'entrée

Versement du 17 avril 1986 portant la référence PH 059/86.

Historique du producteur

Sous l'Ancien Régime, la perception des droits de douane et taxes assimilées est assurée par la Ferme générale. En 1790, l'Assemblée Constituante décrète l'abolition des douanes intérieures et des droits de traite perçus aux limites de chaque province ; les droits, fixés par un tarif unique, sont désormais perçus aux frontières du territoire. Une loi du 1er mai 1791 crée la régie des douanes nationales, chargée des réglementations d'inspiration protectionniste et qui dispose d'un code reprenant l'essentiel des procédures jusqu'alors en vigueur. À partir de 1801, la régie est dirigée par un directeur général assisté d'un conseil d'administration. Sous le Premier Empire, l'administration générale des douanes est placée dans les attributions du ministère des manufactures et du commerce, et les cours prévôtales des douanes sont mises en place par le décret du 18 octobre 1810. De 1815 à 1818, elle dépend de la direction des contributions indirectes, même si les deux administrations demeurent distinctes. À partir de 1815, la politique protectionniste assure à la douane une place prépondérante dans l'appareil

d'État. La surveillance douanière se renforce aux frontières et à l'intérieur du territoire. Ses effectifs et ses moyens juridiques s'accroissent. Le personnel se répartit entre les bureaux (service sédentaire) et les brigades (service actif). De 1818 à 1851, la direction générale des douanes est indépendante de la direction des contributions indirectes. De 1851 à 1869, toutes deux sont regroupées dans une seule et même direction des douanes et des contributions indirectes. De 1869 à la Seconde guerre mondiale, la direction générale des douanes reprend son ancienne appellation et redevient distincte des contributions indirectes. À partir de la signature du traité de libre échange avec l'Angleterre en 1860, la réglementation douanière devient moins rigide pour permettre une plus large utilisation des régimes de transit, de l'entrepôt et de l'admission temporaire. En 1892, les adversaires du libre-échange l'emportent, favorisés par la conjoncture internationale. La direction générale des douanes doit alors appliquer des tarifs complexes, développer ses contrôles, s'adapter aux progrès technologiques et faire face à de nouvelles formes de fraude consécutives à l'apparition de nouveaux modes de transport (automobile et avion). En 1928, elle est chargée de la gestion de la TIP (taxe intérieure pétrolière), mise en place par les lois du 16 et 30 mars 1928 organisant l'industrie du raffinage en France. Cette nouvelle attribution compense le déclin d'une autre contribution indirecte, l'impôt sur le sel. 1948 marque une nouvelle étape dans le transfert d'attribution pour les contributions indirectes entre la direction générale des impôts (DGI) et la direction générale des douanes qui devient la direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI). Celle-ci comprend des services centraux organisés en divisions dirigées par des administrateurs, et des services extérieurs répartis en directions régionales. Dans le contexte de la libéralisation des échanges des années 1950, les douanes sont confrontées à un nouvel environnement et doivent s'adapter : création de nouveaux bureaux à contrôles juxtaposés, ouverture des bureaux à l'intérieur du territoire, traitement par informatique des opérations de dédouanement, simplification des procédures. En 1993, les frontières fiscales disparaissent au profit de la libre circulation des personnes, des marchandises, des capitaux et des services à l'intérieur de la Communauté européenne. Cet événement entraîne une redéfinition des missions de la DGDDI, qui protège désormais l'économie et les citoyens européens des pays membres de l'Union européenne. La DGDDI intervient aussi en collaboration avec d'autres services dans la lutte contre les contrefaçons, la protection du patrimoine culturel, la défense de l'environnement ou le contrôle de la circulation des matières radioactives. L'ensemble des contributions indirectes qui restaient encore à la DGI lui sont transférées.

Historique de la conservation

Ces cotes sont issues d'une recotation des cotes Z-0014334 à Z-0014351.

Évaluation, tris et éliminations

Les doublons ont été éliminés.

Mode de classement

Ces archives ont été classées de manière thématique.

Présentation du contenu

Ce fonds d'archives présente la politique budgétaire de la DGDDI avec notamment l'application de la rationalisation des choix budgétaires (technique expérimentale de gestion des finances publiques mise en place en France en mai 1968 avant d'être abandonnée dans les années 1980, son objectif était d'optimiser les choix budgétaires publics par une meilleure prise en compte, évaluation et contrôle des résultats de l'action administrative en utilisant des outils d'analyse systémique et des bilans « coût-efficacité »), mais aussi l'affectation des crédits et les différents types de comptabilité utilisés.

On y trouve également des dossiers sur l'équipement des douaniers (habillement, armement, véhicules...) ainsi que sur la lutte contre la fraude menée par les douanes, que ce soit d'un point de vue théorique à travers la tenue de groupes de travail, ou des méthodes et équipements employés.

Indexation

Droits de douane

Préparation budgétaire

Équipement matériel

B-0064508/1 – B-0064510/3

Programmation budgétaire.

1973-1980

B-0064508/1 – B-0064509/1

Budget de programme.

1973-1978

B-0064508/1

Tableau de bord, enquêtes et études complémentaires, structure, concept, différences : fiches, indicateurs, notes, notices.

1973-1976

B-0064508/2

Tableau de bord, réunions des groupes de travail : comptes rendus, notes, correspondance, rapport intermédiaire.

1973-1973

B-0064509/1

Services financiers, enquête sur la structure du programme douane fonction recouvrement : tableaux par direction régionale (1976) ; enquête sur la modification de la structure des programmes : notes d'information, correspondance (1978).

1976-1978

B-0064510/1 – B-0064510/3

Rationalisation des choix budgétaires (RCB).

1970-1980

B-0064510/1

Politique immobilière du ministère des finances : étude.

1970

B-0064510/2

Préparation des rapports de synthèse sur les activités et les perspectives : rapports, notes, fiches, bilan.

1972-1980

B-0064510/3

Mises en œuvre des techniques : études.

1975-1976

B-0064511/1 – B-0064516/1

Comptabilités analytique, de programme et de gestion.

1972-1983

B-0064511/1, B-0064513/1 – B-0064514/1

Programme.

1972-1983

B-0064511/1

Méthode de calcul et de gestion de la comptabilité budgétaire de programme et analytique : fiches de travail, notes, documents RCB, notes d'information.

1972-1979

B-0064513/1

Application dans les services extérieurs, enquêtes : notes d'information, tableaux, notes documentaires, études.

1975-1980

B-0064513/2

Comptabilité analytique, programme de cours : notes.

1979-1980

B-0064514/1

Résultats de l'expérimentation : états, notes.

	1979-1983
B-0064512/1 – B-0064512/2, B-0064515/1 - B-0064515/2	
Gestion.	
	1973-1982
B-0064512/1	
Méthode d'évaluation des coûts, ventilation des dépenses par les centres informatiques du Trésor, aménagement des imprimés, réunion du groupe de travail « Comptabilité de gestion » : compte rendu, note documentaire, notes, correspondance, note de méthode.	
	1977-1978
B-0064512/2	
Rapports intermédiaires, notes de services, tableaux récapitulatifs (1977) ; comptabilité analytique de gestion, réunion du conseil d'administration, réflexions : notes, tableaux de bord, correspondance, fiche technique (1977-1978) ; réunion du groupe de travail « Comptabilité de gestion » : rapports intermédiaires (1978).	
	1977-1978
B-0064515/1	
Indicateur de gestion : note d'information, tableaux descriptifs, graphiques (1973-1974) ; frais de fonctionnement des services indicateurs de gestion, enquête : tableaux de variation, tableaux récapitulatifs (1974-1982).	
	1973-1982
B-0064515/2	
Réunion du conseil de la direction nationale du recrutement et de la formation professionnelle : note d'information, notes, rapports, correspondance, compte rendu.	
	1974-1979
B-0064511/2	
Comptabilité de gestion, de programme et analytique du système d'ordinateur pour le traitement du fret international (SOFI), et du système d'ordinateur pour le fret international aérien (SOFIA), développement du SOFIA : rapport d'activité (1973) ; mise en application de la comptabilité de programme SOFI : guide de nomenclature et de codification budgétaire (1976-1978) ; comptabilité de gestion du SOFIA et du SOFI : rapport intermédiaire (1973-1976).	
	1973-1978
B-0064516/1	
Comptabilité analytique de la direction nationale des statistiques du commerce extérieur : rapports.	
	1975-1981
B-0064500/1 – B-0064507/1	
Équipement et fourniture de matériels.	
	1882-1985
B-0064500/1 – B-0064503/1	
Habillement.	
	1882-1985
B-0064500/1	
Evolution des termes, marchés de fourniture des draps, insignes, et gants : correspondance, rapport, notes, coupures de presse.	
	1882-1980
B-0064501/1	
Renouvellement des vestiaires : notes, textes, correspondance.	
	1930-1984

B-0064502/1

Personnel féminin des douanes. - Marché de l'uniforme, engagement, exécution, modification des uniformes : textes officiels, factures, devis, échantillon de tissu, télégrammes.

1978-1985

B-0064503/1 – B-0064504/3

Armement.

1970-1985

B-0064503/1

Achat d'armes. - Engagement et règlement des dépenses, commandes, répartition : factures, notes, télégrammes, bon de commande.

1970-1984

B-0064504/1 - B-0064504/3

Équipement des personnels, marchés d'armes.

1979-1985

B-0064504/1 – B-0064504/2

Services de surveillance de la direction générale et des directions régionales, marché Manurhin.

1979-1985

B-0064504/1

Factures, bons de commande, correspondance, décomptes, ordres d'expédition.

1979-1985

B-0064504/2

Télégrammes, notes, actes d'engagement, correspondance.

1981-1982

B-0064504/3

Personnel féminin des brigades des douanes, marché Taurus (refusé).

1982

B-0064505/1

Renouvellement du matériel de vision nocturne, expérimentations : documentation, notices.

1972-1979

B-0064505/2 - B-0064506/1

Pesage, projets et essais.

1974-1983

B-0064505/2

Véhicules routiers, choix de matériel : notes, correspondance, documentation.

1974-1983

B-0064506/1

Télésurveillance des points de pesage aux frontières, expériences, achat de compteurs : correspondance, notes, devis.

1976-1983

B-0064507/1

Lutte contre la fraude. - Réunions des groupes de travail « Fraudes, Fraudes financières », « Analyse des tarifs », « Analyse du trafic » : rapports, fiches de synthèse, graphiques (1975). Matériel de fouille pour les véhicules routiers : rapport, note (1975-1977). Contrôle de l'authenticité des documents : notes, correspondance, rapport (1976-1980). Dispositifs techniques, acquisitions de matériels : tableaux récapitulatifs, notes, correspondance (1977-1979).

1975-1980